



L'Association TANKA
S.O.S Chevaux Anes et Poneys.
Chemin du Virounours 06440 Peille.
Tel : 06.26.82.02.67.

Association à but non lucratif régie par la loi du 1^o juillet 1901.
Déclarée auprès de la Préfecture des Alpes Maritimes sous le n°0062025310.

Mon Bébé chaque jour qui passe je pense à toi, mon cœur pleure et n'arrive pas à oublier le après, se moment horrible ou il vienne te chercher sans aucune dignité et sans aucun respect...

Ce Moment horrible ou nous devons supporter de vous voir trainer comme un déchet et jeter sur d'autres Corps, en sachant que si, il ou elle n'est pas le dernier tout les autres cadavres a leur tour viendrons t'écraser, et après comment êtes vous traiter comme nos poubelles !

Je suis sure qu'elles s'ont plus respecté...

Mon Bébé ou plutôt tout nos Bébés nous allons essayer de combattre contre ces infamies n'on pas pour l'argent que nous devons verser, mais pour la Dignité que vous Méritez !

Car si un Crématorium pour gros animaux verrai le Jour cela serais un soulagement, car Nous est je suis sure que d'autres que Nous serai prêt à payer même un peu plus, si Vous étiez respecter.

Si nous avons envie de récupérer vos cendres afin ou de les garder ou de les répandre ou de les enterres au pied du Sapin nous devrions pouvoir avoir le droit de le faire car nous vous aimons et nous ne tolérons plus de vous voir traiter ainsi.

Si vous êtes d'accord avec nous, Si vous les Aimez autant que nous, Alors Signez cette Pétition qui peut-être leur ouvrira le droit au respect après la Vie...

Il n'y a pas trop de loi pour les protégés Vivant, alors pourrait ton au moins obtenir un Droit au respect Après...



Nokomis

Ma Merveille.